

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

## ***Table des matières :***

Accueil extrascolaire	3
Voyager en train	4
Travaux d'adduction d'eau potable à Villars-sous-Mont	
Vente des cerises et pruneaux	
Plan d'aménagement local, Auberge et Route cantonale	5
Patrouilleurs scolaires	6
Horaires des déchetteries	7
Indemnisation des enfants placés jusqu'en 1981	8
Action VAM	9
PNR – plantes envahissantes	10
Tournoi de foot sur savon	11
Horaires de l'administration	12

## **Accueil extrascolaire**

La commune de Bas-Intyamou offre aux parents la possibilité de faire garder leurs enfants en âge de scolarité à l'accueil extrascolaire ; deux animatrices sont chargées de veiller sur eux et différentes activités sont proposées : lecture, jeux, jeux de société, dessins, bricolage, jeux à l'extérieur, coin pour les devoirs, etc.

Cette structure de garde occupe des locaux à l'école d'Estavannens et fonctionne selon l'horaire suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00	06h30-08h00
Midi	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35	11h35-13h35
Après-midi-soir	15h15-18h00	15h15-18h00	13h30-15h15	15h15-18h00	15h15-18h00

La tranche horaire du matin comprend le petit-déjeuner, celle du midi le repas qui est pris en commun, et celle de l'après-midi un goûter.

Les parents amènent les enfants pour la première tranche du matin et viennent les chercher à la fermeture du soir. Pour la tranche de midi, les enfants utilisent les bus scolaires.

Les enfants peuvent être inscrits en tout temps, pour une période déterminée, ou pour des gardes ponctuelles.

Pour tout renseignement : ☎ 026 921 81 00 – Administration communale

*Le Conseil communal*

---

## ***Voyager en train ....***

Deux cartes journalières permettant de voyager sur le réseau CFF, TPF et autres compagnies, sont en vente à la cafétéria du Home de l'Intyamon, au prix de CHF 45.00/pièce.

Deux adresses pour les renseignements et les réservations :

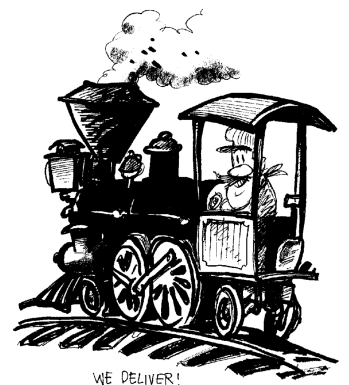
[www.sugarcube.ch/home/fr/](http://www.sugarcube.ch/home/fr/)

Le lien figure aussi sur notre site internet : [www.bas-intyamon.ch](http://www.bas-intyamon.ch)

ou

Cafétéria du Home de l'Intyamon  
1666 Villars-sous-Mont  
026 928 44 45

Bon voyage !



---

## ***Travaux sur le réseau d'eau potable – Villars-sous-Mont***

Le remplacement d'une section de conduite d'eau potable prévu au budget 2017 est planifié au début septembre. Ces travaux engendreront de légères perturbations du trafic sur le Chemin des Loyettes à Villars-sous-Mont, ainsi que des coupures d'eau. Une information détaillée sera diffusée avant les travaux.

---

## ***Vente de cerises et pruneaux de table***

En raison des mauvaises conditions météorologiques au printemps, le producteur a annulé la vente des cerises et pruneaux de table.

## ***Plan d'aménagement local***

Le dossier du plan d'aménagement local a été mis à l'enquête jusqu'au 15 mai 2017. Le Conseil communal va traiter les oppositions dans le courant du mois de juillet et des modifications de ce dossier du PAL seront mises à l'enquête à la fin de l'été. Un avis d'enquête sera affiché aux piliers publics et publié sur le site internet de la commune.

---

## ***Auberge communale***

La demande de permis de construire pour l'auberge communale d'Enney est en cours auprès des instances cantonales. Le Conseil communal espère obtenir le fameux permis de construire pour pouvoir débiter les travaux dans le courant du mois d'octobre 2017.

L'architecte a été désigné, après une procédure de marché public sur invitation. Il s'agit de M. Jean-François Moullet architecte à Rossens. C'est déjà ce bureau qui a élaboré le projet. Nous nous réjouissons de collaborer avec M. Moullet et ses employés.

Les travaux devraient s'étendre jusqu'à la fin de l'année 2018.

---

## ***Traversées des villages de Villars-sous-Mont et d'Enney***

Le Canton va procéder à la réfection du bitume au travers des villages d'Enney et de Villars-sous-Mont d'ici la fin de l'été. Un revêtement phono absorbant sera posé pour atténuer les nuisances dues au bruit.

Au centre du village d'Enney, la commune va profiter de ces travaux pour mettre en conformité le passage à piétons. Ce passage doit être déplacé de quelques mètres et quelques aménagements sont prévus au niveau des bordures.

## ***Patrouilleurs scolaires – Les enfants ont besoin de vous !***

Le service des patrouilleurs scolaires a fonctionné depuis Pâques, jusqu'à la fin de l'année scolaire. D'ores et déjà nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement pour la sécurité des enfants qui traversent la route à Enney.

Pour la prochaine rentrée scolaire, la commune envisage de reconduire ce service. Une demande officielle a été formulée auprès de la Police cantonale.

Pour assurer un tel service, nous recherchons encore des personnes qui sont disposées à prendre en charge une ou des tranches horaires durant la semaine.

Sans l'engagement de chacun, un tel service ne peut pas fonctionner.

Mme Anne-Marie Seydoux se charge de vous renseigner et de prendre note de votre engagement 079 473 54 27



Merci à ces anges gardiens volontaires : Mmes Cornélia Chassot, Sylvie Jaquet Bapst, Véronique Dey, Hind Ouattmane, Catherine Oberson et M. Claude Théraulaz. Sans oublier Mme Chloé Duding et M. Jean-Pierre Descloux absents de la photo.

## **Déchets ménagers – déchetteries**

Les déchetteries sont ouvertes ainsi :

### **Site d'Enney :**

#### *Heures d'hiver :*

mardi	13.30 h. – 14.30 h
mercredi	17.30 h. – 18.00 h.
samedi	10.00 h. – 11.30 h.

#### *Heures d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre)*

mardi	13.30 h. – 14.30 h.
mercredi	17.30 h. – 19.00 h.
samedi	10.00 h. – 11.30 h.



### **Site de Grandvillard :**

#### *heures d'hiver*

mardi et jeudi	18.00 h. – 19.00 h.
mercredi	10.00 h. – 11.00 h.
samedi	10.00 h. – 12.00 h.

#### *heures d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre)*

mardi et jeudi	17.30 h. – 19.30 h.
mercredi	10.00 h. – 11.00 h.
samedi	10.00 h. – 12.00 h.

Nous incitons chaque personne à déposer ses déchets dans les endroits et conteneurs prévus à cet effet dans nos déchetteries.

---

## **Déchetterie de Grandvillard – local du feu**

Les accès au local du feu doivent impérativement rester libres pour permettre l'intervention des véhicules des pompiers. Le secteur devant le service forestier est également à laisser libre car ces véhicules sont aussi utilisés pour des situations d'urgence. Une signalisation indique clairement ces interdictions.

Le conseil communal compte sur le civisme des citoyens pour respecter ces règles.

## ***Indemnisation des enfants placés jusqu'en 1981***

Une nouvelle loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017 et permet aux personnes concernées de demander une réparation financière à l'Office fédéral de la justice (contribution de solidarité).

Si vous êtes concernés par les mesures suivantes:

- Placement dans l'enfance dans des institutions ou des familles d'accueil ;
- Emprisonnement sans jugement pénal (internement administratif) ;
- Adoption forcée ;
- Stérilisation ou avortement forcés ;

N'hésitez pas à contacter gratuitement et de manière confidentielle :

- le **Centre de consultation LAVI, Avenue de Pérolles 18A, 1700 Fribourg, 026 305 15 80 ou [lavi-ohg@fr.ch](mailto:lavi-ohg@fr.ch)** pour une écoute bienveillante, un soutien pour faire une demande de contribution de solidarité (délai au 31 mars 2018) et des conseils pour faire des recherches sur votre histoire
- les **Archives de l'Etat de Fribourg, Route des Arsenaux 17, 1700 Fribourg, 026 305 54 58 ou [Recherches-AEF@fr.ch](mailto:Recherches-AEF@fr.ch)** pour la recherche de vos dossiers. Pour plus de renseignements : [www.fr.ch/enfants-places](http://www.fr.ch/enfants-places).

Vous trouvez des informations sur la contribution de solidarité, ainsi que le formulaire à remplir sur le site internet de l'Office fédéral de la justice : [www.bj.admin.ch](http://www.bj.admin.ch) (onglet société, puis victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, contribution de solidarité).





## **Vous avez un vélo à jeter? Il peut encore servir!**

Le VAM organise des programmes de qualification, sous mandat du canton, pour des personnes en recherche de travail.

Dans notre atelier vélo, nous démontons, nettoyons, réparons et remettons en état des vélos selon des critères de qualités définis.

Nous récoltons dans tout le canton de Fribourg, des vélos qui ne sont plus utilisés.

Notre partenaire „Gump- & Drahtesel“ à Berne, organise le transport vers l'Afrique.

## **Votre vélo roulera en Afrique et générera du travail!**

- Les vélos suisses sont un moyen de transport fiable
- Ils seront confiés à des partenaires et des institutions de confiance
- Ils contribueront à offrir du travail à des entreprises de formation professionnelle, des organismes à but non-lucratif, des ONG et des écoles
- Les vélos sont un moyen de transport qui offre des possibilités de développement

Apportez-nous le vélo que vous n'utilisez plus, ou appelez-nous, nous viendrons le chercher chez vous.

Tél: 026 919 65 20      M. Yves Gobet, responsable de l'atelier vélo à Bulle

**VAM, Rue de la Toula 20, 1630 Bulle**





## Action citoyenne de lutte contre les plantes exotiques envahissantes dans l'Intyamou

Mesdames, Messieurs,

Samedi 2 septembre 2017, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, en collaboration avec les communes de Grandvillard, Bas-Intyamou et Haut-Intyamou, organise une action de lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Cette action, ouverte à tous, vise à informer et sensibiliser le grand public sur l'impact économique, écologique, ainsi que sur les risques sanitaires potentiels de ces plantes. En effet des plantes exotiques envahissantes, notamment des solidages, sont déjà bien présentes sur les bords de la Sarine, et il est important de bien organiser leur lutte avant qu'il ne soit trop difficile de les combattre.

Après une présentation générale, les participants seront invités à arracher des plantes envahissantes sur des parcelles infestées. Un apéritif leur sera ensuite offert par les trois communes.

### Déroulement de l'action de lutte contre les plantes exotiques envahissantes :

Samedi 2 septembre 2017 de 13h30 à 16h30

Le rendez-vous est fixé à la gare de Grandvillard à 13h30

### Renseignements :

Commune de Grandvillard : 026 928 11 50 [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch)

Commune de Bas-Intyamou : 026 921 81 00 [www.bas-intyamou.ch](http://www.bas-intyamou.ch)

Commune de Haut-Intyamou : 026 928 40 40 [www.haut-intyamou.ch](http://www.haut-intyamou.ch)

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut : 026 924 76 93  
[www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch)



Jeunesse Enney  
« Le Cyclamen »  
1667 Enney

## **9<sup>ème</sup> édition du « Tournoi de Foot sur Savon » à Enney**

Par la présente, la Société de Jeunesse d'Enney vous fait part de l'organisation de son Tournoi de Foot sur Savon à l'ancien terrain de foot du village.

Les jeunes invitent cordialement tous les habitants de la commune de Bas-Intyamon

***Le samedi 22 juillet 2017 dès 8h***

Vous allez y voir des match de football qui se dérouleront sur des terrains savonneux, ce qui donne un côté humoristique à la journée !



***Le vendredi 21 juillet dès 19h***

La Société de Jeunesse vous propose une soirée animée de concerts, « Les Vouèno » & « Les Dustmoon »

Tentez votre chance à la tombola durant toute la soirée et comme 1<sup>er</sup> prix, le montant présent dans une bouteille XXL que vous devrez estimer.

Tout au long du week-end, une cantine, un bar à vins, de l'animation ainsi que la possibilité de vous restaurer vous permettront de passer des moments conviviaux !

Les jeunes Enneysans se réjouissent de vous accueillir parmi les bulles !


*La Société de Jeunesse d'Enney*



## HORAIRE



### DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamou Route du Tôt 1, 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Fax		026 921 81 09
Web		<a href="http://www.bas-intyamou.ch">www.bas-intyamou.ch</a>
E-Mail		<a href="mailto:commune@bas-intyamou.ch">commune@bas-intyamou.ch</a>

### HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME

Le bureau communal sera fermé du lundi 31 juillet au mercredi 16 août 2017 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse ci-dessus.